

## Organisation des sessions d'informations collectives du Point Accueil Installation en agriculture et permanences du Point Accueil Transmission

Tous les mois, vous pouvez prendre rendez-vous à Auch, Lombez et Villecomtal avec un conseiller de la Chambre d'agriculture du Gers pour parler de votre projet d'installation ou pour poser vos questions concernant la cessation d'activité ou la transmission de votre entreprise.

*Ces rendez-vous sont pris en charge par l'État via les fonds AITA (Accompagnement à l'Installation-Transmission en Agriculture), sans reste à charge pour les participants.*

### **INSCRIPTION OBLIGATOIRE pour un rendez-vous : contacter votre Agence**

Le Point Accueil Installation (PAI) et le Point Accueil Transmission (PAT) auront lieu :

- à Auch, à la Chambre d'agriculture du Gers (PAI uniquement)
- à Lombez, dans les locaux de la Communauté de Commune du Savès, 37 avenue de la Gailloue
- à Villecomtal, dans les locaux de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne, 19 avenue de Gascogne.

**Le Point Accueil Transmission**, accueille, informe et oriente les agriculteurs avec un projet de cessation ou de transmission :

- à Lombez, le matin, les 6 octobre, 3 novembre, 1er décembre.

- à Villecomtal, l'après-midi, les 8 septembre, 6 octobre, 3 novembre, 1er décembre.

**Le Point Accueil Installation**, accueille, informe et oriente les porteurs de projets en agriculture en session collective (4 à 5 personnes) :

- à Auch, le matin ou l'après-midi, les 28 juillet, 4 août, 11 août, 25 août, 14 septembre, 15 septembre, 22 septembre, 6 octobre, 13 octobre, 19 octobre, 17 novembre, 23 novembre, 1er décembre, 8 décembre.

- à Lombez, le matin, les 8 septembre, 10 novembre.

- à Villecomtal, l'après-midi, les 29 septembre, 20 octobre, 24 novembre, 15 décembre.

**Contact : Chambre d'agriculture du Gers au 05.62.61.77.77.**